

Réf: Dossier N° 120313

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE LUMIERE TRANSPORT » en abrégé « DLT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 7015, Ilot 166

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE LUMIERE TRANSPORT » en abrégé « DLT »

Objet : Le Transport – l'Import-export – l'Achat-vente et la location de véhicules – la Mécanique – le Négoce de produits agricole – le Commerce général – la Pêche – l'Avitaillement maritime et le soutage des navires – la manutention spécialisée - l'achat et la vente de tous produits alimentaires et maritime – la Formation – l'Intermédiation financière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA

PALMERAIE, Lot 7015, Ilot 166

Dirigeant(s) : M ZAMBLE BI ZAMBLE MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05824 du 29/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29076/GTCA/RC/2022 du 29/06/2022

